Bilan de la veille sanitaire de la faune sauvage 2021

4° Comité de pilotage de la veille sanitaire

MYANS le 07/12/2021

SOMMAIRE

Introduction

1. LA VEILLE SANITAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE DU PNV

 Surveillance évènementielle

 Cas de mortalité

 Nécropsies

 Mortalité des amphibiens

 Surveillance toxicologique

 Surveillance évènementielle renforcée

 Actions sur les animaux en détresse

 Surveillance de la mortalité anormale des chiroptères (SMAC)

 Surveillance programmée

 Sérologies bouquetin

 Suivi galliformes

2. LES RESULTATS DU SAGIR 73 ET LES ACTIONS SANITAIRES DE LA FDC 73
3. RETOURS D'EXPERIENCES

 Note technique « Chèvres férales »

 Journée grand public à Peisey Nancroix le 10/10/20

 Journées techniques du PNV à Chambéry les 25 et 26/03/21

 Rencontres du GEEFSM 2021 à Val-Cenis

 Projet de formation des bergers (exemple du Mercantour)

Conseils, expertises et accompagnement du PNV sur le déploiement de dispositifs de veille sanitaire dans autres espaces naturels protégés.

4. LES ACTUALITES SANITAIRES

 La Maladie d'Aujeszky

 La peste porcine africaine

 La Brucellose

 Les virus aviaires

 IAHP

 West-Nile

 Usutu

INTRODUCTION :

Ce compte-rendu fait état du bilan d'activité 2021 de la veille sanitaire de la faune sauvage du Parc National de la Vanoise et des échanges entre acteurs départementaux du suivi ayant eu lieu lors du Comité de Pilotage à Myans le 07 décembre 2021.

En 2020, ce comité de pilotage avait dû être annulé du fait de la crise COVID. Ce compte-rendu reprend donc aussi certains points de l'an dernier qui n'avaient pas pu faire l'objet de discussions.

La veille sanitaire de la faune sauvage est une véritable tradition de plus de 40 ans dans le Parc National de la Vanoise et en Savoie et s'inscrit dans la stratégie sanitaire pour la faune sauvage des Parcs Nationaux Français.

En attendant de nouvelles évolutions, cette veille sanitaire apporte une contribution régulière à la connaissance des maladies de la faune sauvage et ce comité de pilotage à l'initiative du PNV permet surtout de tisser un réseau entre tous les acteurs du domaine sanitaire de Savoie et de Haute Savoie destiné en particulier à développer la réactivité face à une éventuelle alerte sanitaire.

Cette surveillance sanitaire repose avant tout sur la récolte de données de terrain que nous allons exposer dans la première partie de ce compte-rendu.

1. BILAN 2021 DE LA VEILLE SANITAIRE DU PNV :

Surveillance évènementielle

RELEVE DES CAS DE MORTALITE

Premier maillon de la surveillance, le recueil des cas de mortalité sur le terrain est facilité depuis 2014 par la mise à disposition des agents du parc de tablettes numériques et de l'application Géonature. Ce matériel permet la saisie en temps réel des observations naturalistes et des cas de mortalité. Le développement de ce système améliore considérablement la réactivité en cas de mortalité « anormale » et mérite d'être encore mieux exploité….

Chaque année le parc national de la Vanoise répertorie, de manière occasionnelle, une centaine de cas de mortalité (tableau 1)

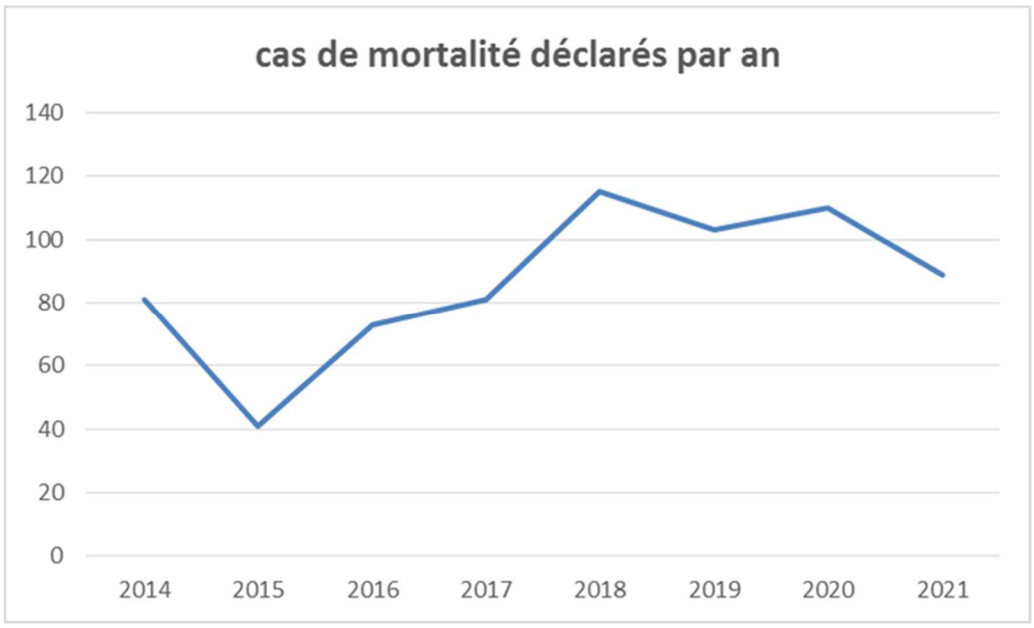


Tableau 1 : nombre de cas de mortalité déclarés par an dans Géonature

L'examen du tableau 2 nous montre la prédominance des cadavres d'ongulés répertoriés chaque année, notamment lors des hivers rudes. Cette forte proportion est probablement corrélée à la taille des cadavres et à la présence des charognards rendant leur détection plus aisée.

Une partie importante des cadavres de mammifères concerne aussi les carnivores permettant une vigilance vis-à-vis des empoisonnements.

Les notifications d'oiseaux s'orientent avant tout sur les espèces patrimoniales telles que les grands rapaces et les galliformes de montagne. Cependant, la vigilance vis-à-vis des virus aviaires rend particulièrement important la collecte et la saisie des cas de mortalités de passereaux (*Cf.* protocole veille sanitaire du PNV → Collecte de cadavres quand la mortalité est dite « anormale et massive », n>5).

Ces relevés de mortalité occasionnelles s'intéressent également aux amphibiens dans le cadre de la surveillance des ranaviroses et des chytridiomycoses.

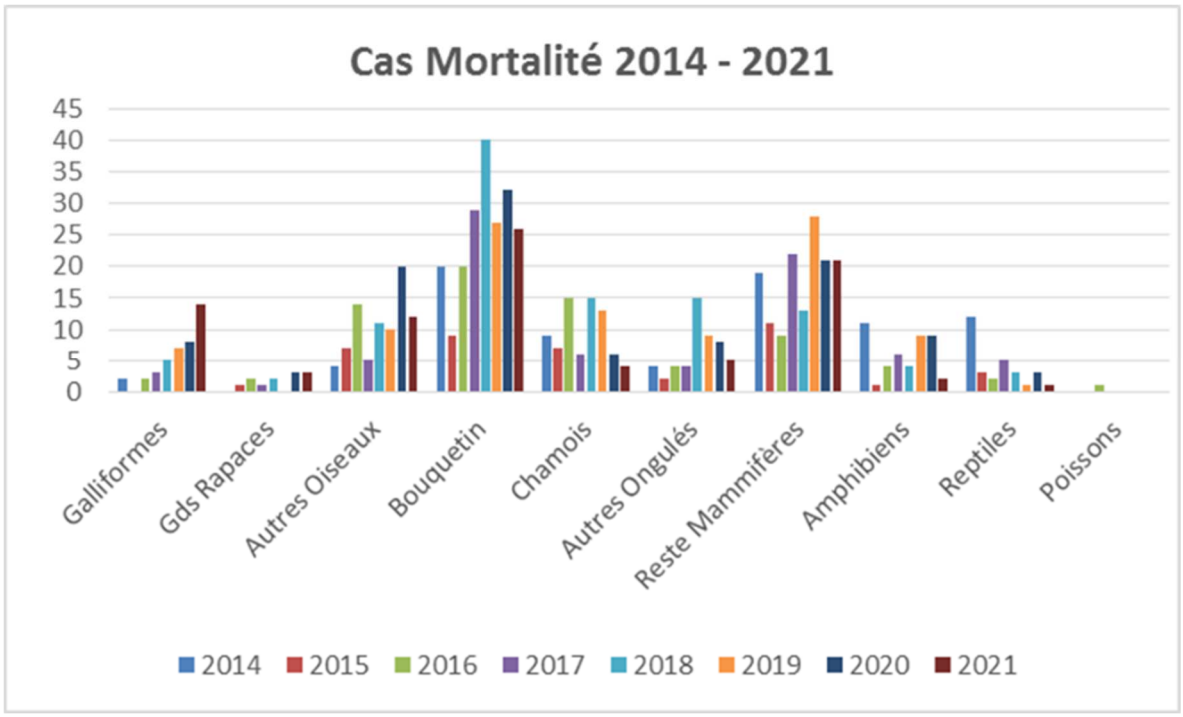


Tableau 2 : Répartition des cas de mortalité par an et par catégories d'animaux

Ce dispositif peut encore être amélioré :

- Incitation au relevé systématique des cas de mortalités occasionnelles concernant les espèces mentionnées dans le protocole « veille sanitaire » du PNV
- Dispositif automatique d'alerte en cas de mortalité anormale et / ou massive (avifaune, amphibiens, chiroptères)
- Croisement avec les autres bases de données mortalité (SAGIR, LPO, OMAR)

Outre l'aspect sanitaire, les relevés de cas de mortalité peuvent également apporter des éléments de compréhension supplémentaires (détection d'espèces rares ou invasives, mise en œuvre de mesure d'évitement et/ou de réduction d'impacts concernant la prévention des collisions routières, la visualisation des câbles aériens de transport d'énergie ou de remontée mécaniques, …).

PREMIER MAILLON DU SUIVI, CETTE SAISIE DES DONNEES DE MORTALITE OCCASIONNELLES DOIT ETRE MAINTENUE ET RENFORCEE. SON INTERET EST EGALEMENT PRIMORDIAL DANS I) LE CADRE DE LA SAISIE DES DONNEES DE NÉCROPSIES ET ANALYSES ASSOCIEES DANS LE SYSTEME « EPIFAUNE » COORDONNE PAR LE RESEAU SAGIR et II) DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE EVENMENTIELLE EPIZOOTIQUE ET TOXICOLOGIQUE.

RESULTATS DES NECROPSIES

Depuis 2 ans, certaines nécropsies ont pris du retard du fait des confinements successifs et de la réorganisation du laboratoire vétérinaire de Chambéry.

L'analyse des cadavres suffisamment frais est complémentaire du suivi précédent en apportant des données sur les causes précises de mortalité.

Grâce à l'animation du suivi sanitaire, on constate une augmentation des cadavres collectés et autopsiés pour atteindre une vingtaine par an, qui correspond à la quantité optimale d'analyses annuelles financièrement supportable par le PNV (tableau 3).

Les nécropsies sont réalisées au LDAV73, en convention avec le PNV et fortement impliqué dans le suivi de la faune sauvage.

Ces analyses sont avant tout ciblées sur les espèces de montagne patrimoniales ou sur les cas présentant un intérêt sanitaire particulier. Les nécropsies de chamois, de chevreuils et de lièvres sont prises en charge par la FDC73 par l'intermédiaire du SAGIR.

Pour les mammifères, le bouquetin représente à lui seul près de la moitié des nécropsies réalisées ces quatre dernières années. Viennent ensuite le chamois et les petits carnivores (tableau 4).

Pour les oiseaux, le tétras-lyre et les autres galliformes de montagne ont détrôné les grands rapaces du fait des études et de la pression de surveillance dont ils font l'objet depuis quatre ans (dans plusieurs cas, des oiseaux équipés de GPS ont pu être retrouvés rapidement après leur décès) (tableau 5).

Les résultats sont centralisés dans une BDD remise à jour en 2017 par une étudiante vétérinaire Marion VIALLET dans le cadre de sa thèse. Tous les résultats nécropsiques sont donc progressivement intégrés dans cette base de données PNV ainsi que dans le dispositif « Epifaune » (données intégrées par Julie Merlin et Jérôme Cavailhes en 2021 dans le cadre d'une Convention PNE-PNX de montagne-OFB)

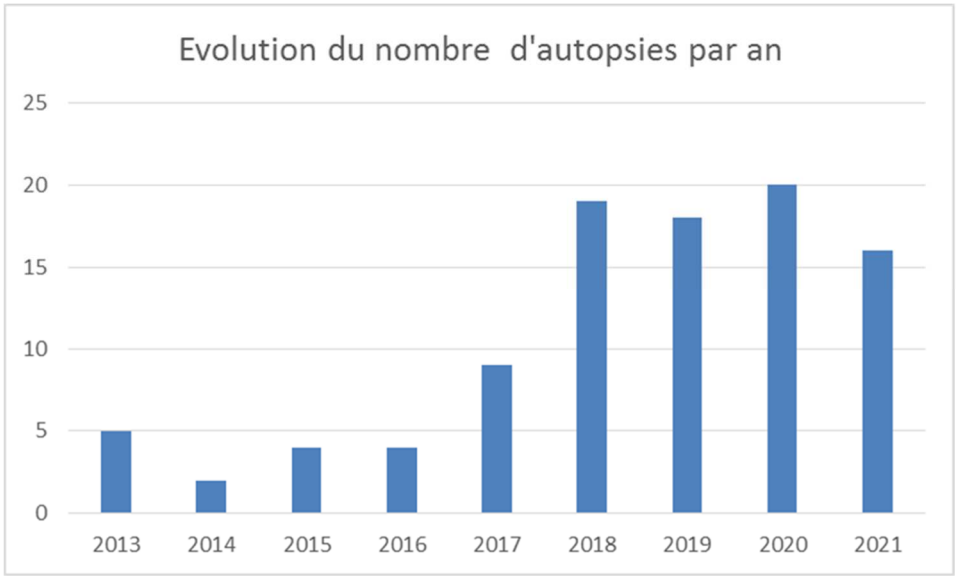


Tableau 3 : nombre de nécropsies réalisées par an

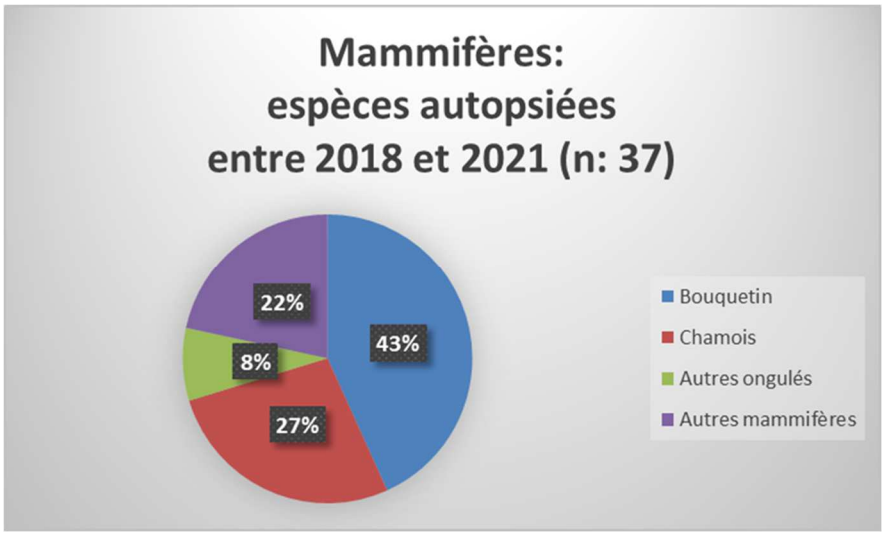


Tableau 4 : répartition des espèces de mammifères autopsiées

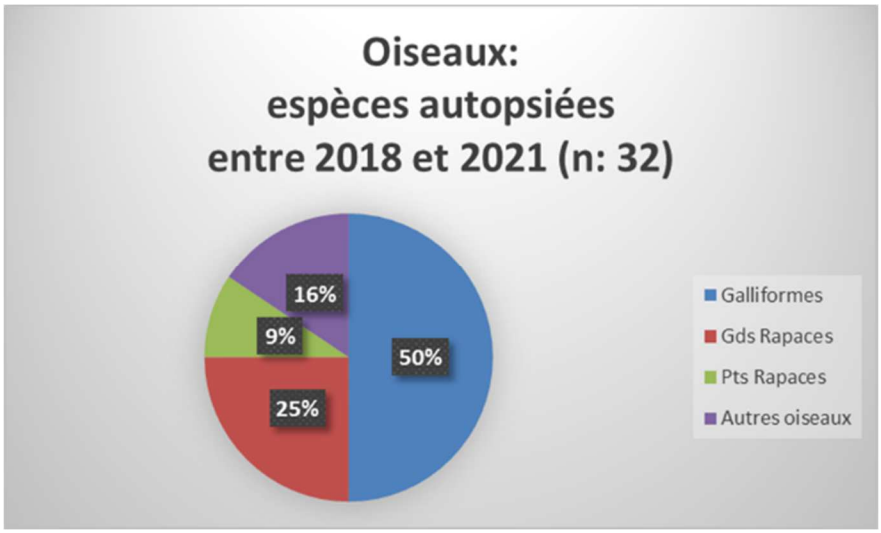


Tableau 5 : répartition des espèces d'oiseaux autopsiées

Parmi les causes de mortalité des ongulés, la pathologie infectieuse pulmonaire domine avec :

Une prédominance des pneumonies et pleuro-pneumonies à germes pyogènes chez le bouquetin qui est particulièrement sensible à ce type d'affection (tableau 6).

Des pneumonies graves mortelles sur l'ensemble des chamois analysés mais dues plutôt à des germes apparentés aux pasteurelles telles que *Mannhemia haemolytica* dans les jeunes classes d'âge et *Pasteurella multocida* chez les adultes.

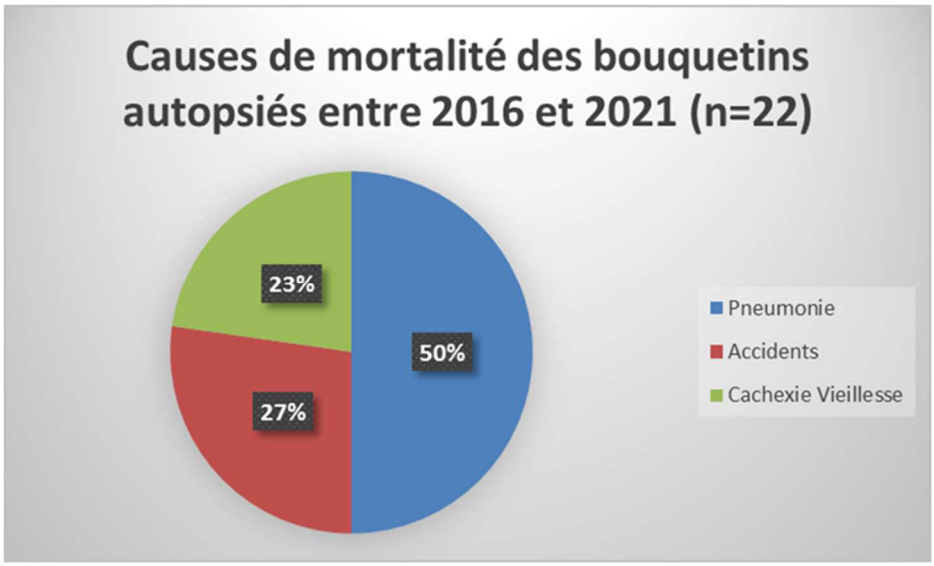


Tableau 6 : Principales causes de mortalité des bouquetins autopsiés

COMPTE-TENU DE L'IMPORTANCE DE CETTE PATHOLOGIE RESPIRATOIRE CHEZ LE BOUQUETIN SUR LAQUELLE ON PIETINE DEPUIS DES ANNEES ET DU DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES TECHNIQUES D'INVESTIGATION (PCR SUR POUMON, HISTOLOGIE, VIROLOGIE…), IL SERAIT OPPORTUN, QUAND LES CONDITIONS LOGISTIQUES SONT REUNIES, DE TRAITER LES PROCHAINES NÉCROPSIES EN FRAIS SANS CONGELATION. CES CONTRAINTES DE TRANSPORTS ET DE RESPECT DE LA CHAINE DU FROID IMPLIQUE LA SYNCHRONISATION DE TOUT LE DISPOSITIF ALLANT DE LA DECOUVERTE DU CADAVRE JUSQU'A SA NÉCROPSIE DANS LES MEILLEURS DELAIS… DE FAIT CETTE PRATIQUE N'EST CLAIREMENT PAS GENERALISABLE A L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF DE COLLECTE DE CADAVRES DU PNV ET REPOSE DONC SUR DES OPPORTUNITES. LORSQUE C'EST LE CAS, LE LDAV73 MET EN ŒUVRE CES METHODES AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES CONCERNES (Ex : HISTOLOGIE VETAGROSUP)

Parmi les causes de mortalité des oiseaux, c'est à nouveau la pathologie traumatique qui domine (tableau 7), avec un biais probable du fait que les oiseaux malades ou morts sont rapidement consommés dans la nature. L'essentiel des cadavres frais est constitué de découvertes au bord des routes ou à proximité des domaines skiables (collisions avec des véhicules, des câbles ou des baies vitrées…).

IL FAUT NOTER PLUSIEURS CAS DE COLLISION DE TETRAS-LYRE SUR DES TRONCONS DE CÂBLES POURTANT EQUIPES DE DISPOSITIFS DE VISUALISATION, CE QUI MILITE EN FAVEUR DE I) LA CREATION D'UN RESEAU DE ZONES DE QUIETUDE EFFICACES POUR LIMITER AU MAXIMUM LES DEPLACEMENTS DES OISEAUX AU SEIN DES DOMAINES SKIABLES et II) LA POURSUITE DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT POUR INNOVER SUR DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DE VISUALISATION DES CÂBLES AERIENS.

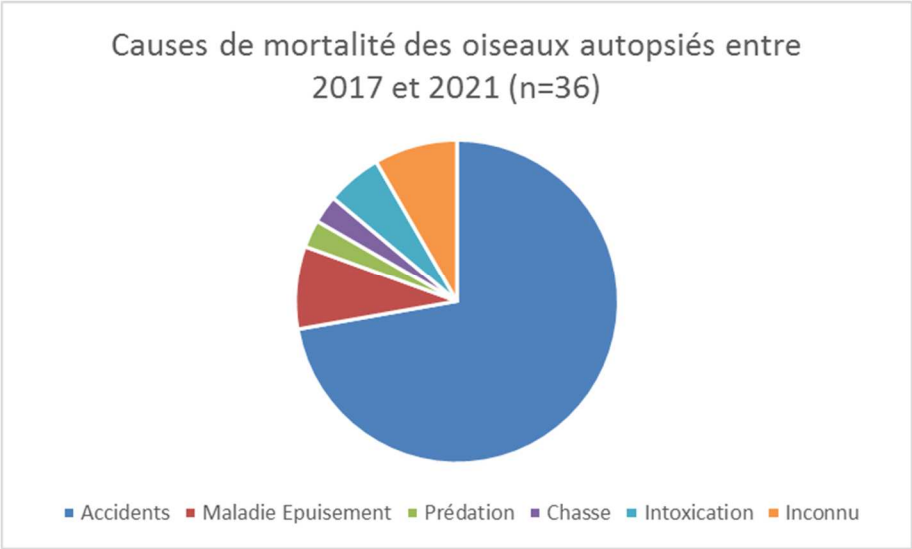


Tableau 7 : Principales causes de mortalité des oiseaux autopsiés

MORTALITE DES AMPHIBIENS

Depuis plusieurs années, le PNV participe aux recherches du CEFE de Montpellier dans le cadre de la surveillance des mortalités liées à l'apparition et à l'extension de maladies virales et mycosiques (ranaviroses et chytridiomycoses).

La Vanoise est concernée par la ranavirose depuis 2017 avec des cas de mortalité massive de grenouille rousse en Haute Tarentaise et Haute Maurienne.

Lors du Copil 2019, Jérôme Cavailhes avait présenté une synthèse des connaissances et des travaux menés sur ce sujet et quelques recommandations pratiques pour surveiller et prévenir ces pathologies inquiétantes touchant des espèces bio-indicatrices particulièrement vulnérables.

En octobre, lors du congrès du GEEFSM à Val-Cenis, plusieurs communications ont confirmé les graves menaces qui pèsent sur ces espèces.

SURVEILLANCE TOXICOLOGIQUE

Le PNV est engagé dans une veille toxicologique notamment sur les grands rapaces.

Des analyses sont parfois effectuées sur des suspicions de cas d'intoxication et d'empoisonnement ou en routine sur les rares cadavres collectés.

En 2021, le point noir de la veille sanitaire est la découverte de cadavres d'un gypaète adulte et de son poussin en Haute Maurienne, tous deux morts par empoisonnement au carbofuran.

Ce fait dramatique a motivé un gros effort de recherche de cadavres de la part des agents du secteur et abouti à la collecte ciblée de plusieurs cadavres suspects d'oiseaux et de mammifères.

En janvier 2022, l'enquête est toujours en cours.

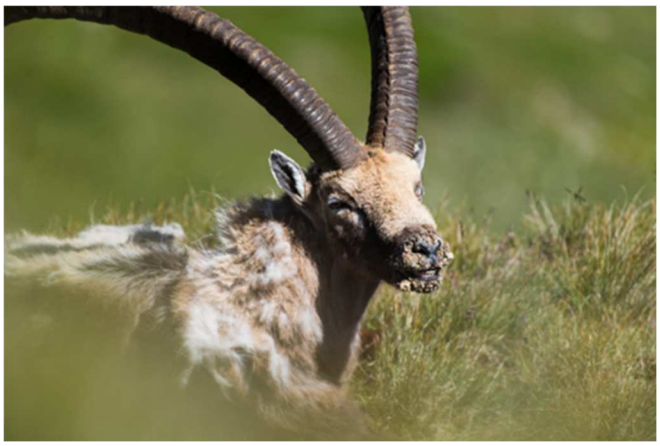
SURVEILLANCE EVENEMENTIELLE RENFORCEE

Un dispositif de surveillance renforcée basé sur des tournées de suivi spécifique est en place sur l'ensemble des secteurs du PNV. En cas de signalement d'animaux malades, des tournées d'observations sont organisées pour mieux préciser l'importance du phénomène.

Ces dernières années, cette surveillance a concerné essentiellement la kérato-conjonctivite. Cette affection semble circuler à bas-bruit sur l'ensemble des populations de chamois et de bouquetins, avec une prévalence faible et peu de stades graves mais avec l'entretien d'une immunité assez stable.

L'efficacité de cette surveillance renforcée peut être améliorée par le développement et l'échange de clichés numériques dont la qualité permet souvent d'effectuer un diagnostic, ou au moins une suspicion de diagnostic, à distance.

Cet été, la détection d'un cas grave d'ecthyma contagieux sur un bouquetin de la Sassière a entraîné l'organisation de plusieurs sorties d'observation qui n'ont pas révélé d'autres animaux malades. Il faut noter des cas similaires dans les alpes du sud (Ubaye, Roya) à la même période. Si la maladie est fréquente dans les cheptels de petits ruminants domestiques, un lien direct avec les cas sur la faune sauvage est difficile à établir car le virus responsable est très résistant dans le milieu extérieur (plusieurs années…) et probablement présent dans la plupart des alpages…



Ecthyma bouquetin Sassière 2021

LA SENSIBILISATION DES AGENTS AUX RISQUES SANITAIRES EST ESSENTIELLE POUR MAINTENIR LA MOTIVATION ET LA REACTIVITE EN CAS D'ALERTE.

IL EST IMPORTANT AUSSI DE RAPPELER QUE LES EQUIPES SONT APTES A REALISER DES CAPTURES ET DES PRELEVEMENTS SUR CADAVRES. EN CAS DE SUSPICION D'UNE MALADIE GRAVE, CES PRELEVEMENTS PEUVENT SE FAIRE SOUS CONTROLE D4UN VETERINAIRE.

ACTIONS SUR LES ANIMAUX EN DETRESSE

Depuis 2018, le PNV subventionne à hauteur de 1500 euros par an, le centre de sauvegarde et de soins de la faune sauvage du Tichodrome en Isère.

En 2021, le PNV subventionnera également le centre de soins du Tétras Libre basé en Montagnole en Savoie.

Les compétences des deux centres de soins étant à ce jour différentes, 2021 sera donc l'occasion de clarifier la liste des espèces du protocole PNV « animaux en détresse » nécessitant le rapatriement vers l'un ou l'autre des deux centres.

Si la vocation du parc est d'intervenir au minimum sur la faune sauvage, cette intervention est parfois souhaitable dans le cadre de la préservation des espèces patrimoniales et/ou protégées.

Cette collaboration permet la prise en charge de plusieurs animaux chaque année et a abouti au relâcher d'un aigle royal équipé d'une balise GPS (Plumas) en Haute Tarentaise en 2020 et d'un grand-duc en Haute Maurienne en 2021.



Relâcher Grand-Duc Bessans 2021

La formation des agents au centre organisée le 19 novembre 2019 a été très appréciée et porte ses fruits. Elle est destinée à améliorer le filtrage des appels (de plus en plus nombreux de la part du grand public), la prise en charge, le conditionnement et le transport des animaux en détresse de façon à acquérir les bons réflexes et les bons gestes dans un souci d'efficacité et de sécurité à la fois pour les animaux et pour leurs manipulateurs.

LE RESEAU SMAC

Dominique Gauthier nous a présenté le fonctionnement de ce réseau de surveillance de la mortalité anormale des chiroptères faisant appel à un coordinateur départemental intervenant lors de la détection de mortalités groupées.

Surveillance programmée

SUIVI SEROLOGIQUE DU BOUQUETIN

En place depuis de très nombreuses années, ce suivi a permis de positionner les populations de bouquetins de Vanoise parmi les mieux connues des Alpes sur le plan sanitaire. Il est par contre très dépendant du savoir-faire et de la motivation des équipes de terrain.

Pour renforcer la pertinence de ce suivi sérologique, des captures à vocation sanitaires seront à partir de 2022 réalisées sur la population de bouquetins transfrontalières (Secteurs concernée : Haute Maurienne et Haute Tarentaise). Ces captures seront mises en œuvre par le groupe opérationnel « bouquetins » du PNV

Pour maintenir ces compétences, le PNV a piloté dans le cadre du programme Alcotra Lemed-Ibex la rédaction d'un guide de capture de référence consultable par toute équipe souhaitant se lancer ou progresser dans ce domaine.

CE GUIDE EST DISPONIBLE SOUS FORME PAPIER OU NUMERIQUE DEPUIS 2020 :

https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/vient-de-paraitre-un-guide-technique-pour-les-gestionnaires-despaces-proteges-consacre-la

Par ailleurs, des formations internes sont régulièrement dispensées pour intervenir efficacement en toute sécurité (exercices de manipulation du matériel de téléanesthésie, de fabrication et d'entretien des moyens de capture mécanique et de marquage, de réalisation de prélèvements biologiques...)

Entre 20 et 30 sérologies sont réalisées chaque année depuis 30 ans. Depuis 2018, près de centaine de prélèvements ont pu être réalisés sur les sites de Champagny et de Modane. Après une année 2020 très pauvre en échantillons (seulement 5 prélèvements automnaux) du fait de l'annulation des captures printanières, les translocations Vanoise-Mercantour d'une part et la mise en action d'autres méthodes de captures (cage-trappe sur Friburge et filet tombant sur l'Orgère) ont permis de rétablir la moyenne des sérologies en 2021.

Les résultats détaillés de ces sérologies, effectuées en partie dans le cadre du programme Alcotra, seront publiés en 2022 mais nous pouvons d'ores et déjà constater que i) les sérologies « brucellose » sont négatives et que ii) le taux de positivité envers les pathologies communes avec les animaux domestiques est très faible.

Les forts taux de positivité envers certains virus respiratoires sont à considérer avec prudence car les tests utilisés demandent encore à être validés chez le bouquetin…

SUIVI SANITAIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

Ce suivi basé sur l'analyse de crottes fraîches récoltées sur le terrain et sur l'examen des tractus digestifs des oiseaux trouvés morts ou tirés à la chasse a permis de compiler plus de 3000 données en une trentaine d'années.

Ces données fournissent un aperçu de l'état sanitaire des populations de Vanoise, notamment de leur statut parasitologique. La situation globalement bonne a permis d'alléger ce suivi et de centrer à l'heure actuelle les recherches sur deux problématiques particulières :

- L'impact du dérangement hivernal chez le tétras-lyre
- L'influence du changement climatique chez le lagopède

Chez le tétras-lyre, ces recherches ont contribué à sensibiliser les acteurs sur les effets néfastes du dérangement hivernal et à la mise en place de zones de quiétude sur plusieurs domaines skiables.

Si le parasitisme global à tendance à diminuer, il importe de rester attentif dans les zones les plus sensibles en raison des menaces qui pèsent toujours sur l'espèce malgré cette prise de conscience progressive des aménageurs de la montagne.

Ce suivi s'intègre dans le cadre du protocole PNV « parasitisme chez galliformes de montagne ». Il est aujourd'hui également déployé dans le cadre du POIA BIRDSKI piloté par le PNV. C'est ainsi que de nouveaux prélèvements sont en cours de collecte sur de nouveaux domaines skiables (les arcs et Val-Cenis).

TOUTEFOIS, LORS DE CES SUIVIS EN 2020 et 2021, NOUS AVONS PU CONSTATER PLUSIEURS NOUVELLES ATTEINTES AUX MILIEUX SUR CERTAINS DOMAINES SKIABLES (saignée dans la zone d'hivernage historique de la Masse sur les Ménuires, développement et fréquentation pour le Tour de France de la route de la Loze en pleine zone de nidification sur Méribel, destruction d'une bonne partie de la forêt de conifères du Praz sur Courchevel, construction d'une nouvelle gare d'arrivée du télécabine de la Masse…)

SE POSE DONC LE PROBLEME DU RESPECT ET DE LA PERENNITE DES ZONES DE QUIETUDE NON SEULEMENT ACTUELLES MAIS AUSSI DE CELLES QUI SERONT CREEES A PARTIR DES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LE PNV DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DES 3 VALLEES ET DU POIA BIRDSKI

Quant au lagopède, il est lui aussi sensible localement au dérangement anthropique mais aussi aux effets du changement climatique. Ceci se manifeste notamment par des bouleversements des équilibres hôte-parasites, par l'apparition de nouveaux parasites et par l'augmentation des infestations dans les zones marginales de l'aire de répartition de l'espèce. Ce phénomène ne semble pas avoir encore atteint le massif de la Vanoise même si dans quelques secteurs des infestations fortes par *capillaria* incitent à maintenir une surveillance coproscopique régulière. Les prélèvements réalisés en 2020 et 2021 vont d'ailleurs dans ce sens et les résultats pourront être comparés avec ceux du POIA espèces arctiques mis en place pour deux ans sur plusieurs sites alpins.

2. LES RESULTATS DU SAGIR 73 ET LES ACTIONS SANITAIRES DE LA FDC 73 :

Les résultats de ce chapitre ont été présentés par Philippe AULIAC.

La plupart des causes de mortalité de 2021 est imputable à des pneumonies quelle que soit l'espèce nécropsiée.

3. RETOURS D'EXPERIENCES :

Un certain nombre d'actions ont vu le jour en 2020 et d'autres sont en cours de formalisation.

NOTE TECHNIQUE SUR LES CHEVRES FERALES

Le secteur de Haute Tarentaise nous avait présenté en 2019 les difficultés rencontrées par les équipes de terrain pour la gestion d'un cas de chèvres férales à Val d'Isère.

La règlementation concernant ces chèvres retournées à l'état sauvage est connue (divagation d'animaux errants, défaut d'identification et défaut de prophylaxie obligatoire…) mais souvent difficile à appliquer pour des raisons politiques et médiatiques…

Grâce à une bonne collaboration avec la DDCSPP de Savoie, une note technique est en cours de finalisation pour simplifier les décisions lorsque des cas se reproduiront.

Il faut rappeler le risque sanitaire que représentent ces chèvres tant pour la faune sauvage (transmission de pathogènes et risque d'hybridation avec le bouquetin) que pour les troupeaux domestiques voisins (contaminations en retour) en créant des ponts d'échange entre les populations.

Une dernière relecture doit être assurée par la DDCPP73 avant diffusion officielle.

JOURNEES DE RESTITUTION GRAND PUBLIC SUR LES ONGULES

A titre expérimental et sur demande des secteurs, deux journées « grand public » avaient été programmées au printemps 2020 en Tarentaise et en Maurienne. Elles avaient pour but de présenter une partie des travaux réalisés par le PNV sur les ongulés.

Destinées au grand public mais aussi aux utilisateurs de la montagne (agriculteurs, chasseurs, accompagnateurs, naturalistes…), elles devaient permettre de présenter les espèces présentes en

Vanoise, les études menées (notamment celles dans le cadre de l'Alcotra sur le bouquetin), l'évolution des méthodes de suivi démographique et la surveillance sanitaire et d'engager les dialogues entre les différents partenaires partageant l'espace de Vanoise.

Les confinements successifs ont bien perturbé ce programme et une seule journée a pu se tenir à Peisey le 10 octobre 2020 (la journée de Modane reprogrammée le 26 novembre a dû être annulée).

Malgré une météorologie maussade et une information insuffisamment relayée, la sortie terrain du matin a réuni une cinquantaine de personnes dont la moitié est restée pour les conférences de l'après-midi.

Même s'il manquait surtout des acteurs locaux, cette journée est une réussite et confirme si besoin était la demande de diffusion, d'information et de partage sur les différents sujets abordés.

CES JOURNEES MERITENT D'ETRE RECONDUITES EN LES DECLINANT SOUS DIFFERENTES FORMES PLUS OU MOINS TECHNIQUES EN FONCTION DU PUBLIC CIBLE.

LE SUJET DE LA SURVEILLANCE SANITAIRE A NOTAMMENT FAIT L'OBJET D'UNE PRESENTATION A DESTINATION DES AGENTS ET DES SCIENTIFIQUES PARTENAIRES LORS DES JOURNEES TECHNIQUES DES 25 ET 26 MARS 2021

RENCONTRES DU GEEFSM 2021 A VAL-CENIS :

Grâce à la ténacité des organisateurs, Jean Hars, Luca Rossi et Jérôme CAVAILHES, ces 38° rencontres du groupe des spécialistes européens de l'éco-pathologie de la faune sauvage de montagne ont pu se dérouler du 7 au 10 octobre 2021 à Val-Cenis.

L'ensemble des présentations est consultable sur le site du groupe :

https://www.geefsm.eu/fran%C3%A7ais/rencontres-geefsm/2021-val-cenis-pn-vanoise-f/

PROJETS SUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES BERGERS :

Retour sur les visites d'alpage dans le Mercantour

En 2019, nous avions parlé des expériences menées conjointement par le PN Mercantour, le GDS04 et le CERPAM sur plusieurs alpages des Alpes du Sud.

Celles-ci avaient abouti à programmer au printemps 2020 des formations sanitaires sur les soins en alpage destinées aux bergers et aux éleveurs. Outre les soins classiques rencontrés sur le terrain, ces formations abordaient la biosécurité et les mesures de prévention destinées à réduire les risques de transmission de pathogènes à la fois entre animaux domestiques mais aussi entre domestiques et sauvages.

Elles étaient basées sur une présentation en salle et sur la distribution d'un guide mis à jour et réédité pour l'occasion : « l'essentiel des soins en alpage »



Ce programme a été comme bien d'autres bien perturbé par la crise sanitaire et les confinements et les formations printanières 2020 ont dû être remplacées par des visites d'alpage estivales avant de pouvoir enfin être organisées en 2021.

Ces visites et formations ont permis de rencontrer plus de 150 bergers et éleveurs en 3 saisons d'alpage.

Si les formations regroupant une quinzaine des bergers ont un contenu offrant un panorama complet des affections pouvant survenir en alpage et des solutions pour les enrayer, les visites d'alpage sont quant à elles plus personnalisées et agrémentées d'une importante partie pratique (participation aux soins dans les parcs de nuit et gestion de cas concrets) complétant la partie théorique sur tablette reprenant les différents chapitres du guide.

Ces deux versions ont répondu à un réel besoin de la profession et ont permis des échanges riches et variés. La présence d'agents du parc à plusieurs d'entre elles a constitué une plus-value évidente et a permis une prise en compte mutuelle des contraintes de chaque métier.

Lors des actions dans le Queyras ou en Tinée, des discussions fructueuses ont pu aussi avoir lieu lors de soirées de fin d'estive grâce à des présentations thématiques ou à des ateliers techniques.

POUR UN ESPACE PROTEGE, IL EST IMPORTANT D'ETRE PARTENAIRE DE CE TYPE D'ACTION POSITIVE REPLACANT LES BERGERS EN INTERLOCUTEURS DE CHOIX NON SEULEMENT SUR LE PLAN SANITAIRE MAIS AUSSI SUR D'AUTRES PROBLEMATIQUES LIEES A LA CONDUITE DES TROUPEAUX ET A LA GESTION DES MILIEUX.

L'EXPERIMENTATION DE CE TYPE DE FORMATION POURRAIT S'EFFECTUER SUR PLUSIEURS ALPAGES DE VANOISE SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU GDS DES SAVOIE ET DE LA SEA. UNE REUNION EST D'AILLEURS PROGRAMMEE SUR CE SUJET LE 19 JANVIER 2022.

CONSEILS, EXPERTISES ET ACCOMPAGNEMENT DU PNV SUR LE DEPLOIEMENT DE DISPOSITIFS DE VEILLE SANITAIRE DANS AUTRES ESPACES NATURELS PROTEGES.

L'expertise du PNV étant reconnue en matière de « veille sanitaire », celui assure la montée en compétences d'autres gestionnaires d'espaces naturels protégés (Parc national des forêts de plaines, ASTERS, …).

4. LES ACTUALITES SANITAIRES

Cette partie est destinée entre autres à rappeler la marche à suivre en cas de découverte ou de suspicion sur la faune sauvage de quelques maladies catégorisées (qui sont soumises à déclaration auprès de la DDCSPP) pour gérer au mieux une éventuelle future alerte sanitaire.

A noter une nouvelle classification européenne des maladies suite à l'adoption de la nouvelle LOI DE SANTE ANIMALE d'avril 2021, l'échelle des risques sanitaires allant auparavant de 1 à 3 passe désormais en catégories d'A à E avec un grand nombre de combinaisons possibles.

La Maladie d'Aujeszky

Due à un herpès virus, cette maladie des suidés domestiques et sauvages peut entrainer des symptômes grippaux ou nerveux chez ces espèces mais peut aussi se transmettre aux carnivores sous forme d'une « pseudo-rage » spectaculaire et toujours mortelle.

La France est indemne d'Aujeszky chez les porcs domestiques mais la maladie circule par endroits chez le sanglier comme en témoignent les contaminations récentes d'élevages de porcs en plein air dans les alpes du sud.

Cette situation rend nécessaire le renforcement des mesures de biosécurité dans ces types d'élevage.

Une autre mesure de prévention concerne les chasseurs qui ne doivent pas distribuer de viande ou d'abats crus de sanglier à leurs chiens du fait du risque de contamination élevé et de la gravité de cette maladie incurable lorsqu'elle se déclare.

La Peste Porcine Africaine

Après extinction du foyer à la frontière franco-belge en novembre 2019, la vigilance vis-à-vis de cette maladie en France s'était un peu relâchée mais se tend à nouveau du fait de sa présence et de son extension en Pologne et en Allemagne et d'un cas tout récemment détecté en Italie au nord de Gênes.

Un plan de prévention national est désormais en place et risque d'être réactivé dans les semaines à venir compte tenu de ces nouveaux évènements et de l'imprévisibilité des scénarios possibles.

LA FORMATION DES AGENTS A LA REALISATION DES PRELEVEMENTS EST NECESSAIRE POUR POUVOIR S'INTEGRER DANS LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE.

La Brucellose

La France est indemne de cette maladie abortive des ruminants depuis 2003, mais un foyer sauvage sur les bouquetins du massif du Bargy existe depuis 2012 et persiste malgré de gros efforts de gestion.

En automne 2021, un nouveau cas de brucellose domestique est détecté sur un troupeau de plus de 200 bovins proche du Bargy, avec de très grosses conséquences économiques et épidémiologiques.

Cet évènement montre la difficulté de gérer un foyer sauvage d'une maladie règlementée et l'importance de la surveillance et de la prévention.

CHEZ LE BOUQUETIN, ESPECE PROTEGEE, LE PRINCIPAL MOYEN DE SURVEILLANCE VIS-A-VIS DE LA BRUCELLOSE EST LE SONDAGE SEROLOGIQUE REGULIER DES POPULATIONS, COMME C'EST LE CAS EN VANOISE DEPUIS PLUS DE 30 ANS.

Les Virus aviaires

Grippe aviaire (souches IAHP : influenza aviaires hautement pathogène)

Depuis plusieurs hivers, les risques d'apparition d'épizooties de grippe aviaire ont été régulièrement signalés.

Cet hiver, la crainte se précise à nouveau et évolue de semaine en semaine avec des cas survenant sur l'avifaune domestique et sauvage depuis le nord de l'Europe vers le sud.

Les derniers signalements en France concernent l'Est et le Sud-Ouest du pays.

L'ensemble du territoire français passe donc en risque élevé et la vigilance s'impose pour détecter une éventuelle mortalité anormale sur l'avifaune sauvage, notamment dans le couloir rhodanien et aux abords des grands lacs savoyards, haltes migratoires majeures.

Virus du West Nile

L'extension du West Nile reste préoccupante. En effet, après une progression fulgurante en Italie en 2018, ce sont l'Allemagne et l'Espagne qui sont touchées depuis 2019. En France, l'apparition de cas d'encéphalite humaine et équine dans le Var et les Alpes maritimes a motivé la mise en place d'un SAGIR renforcé dans le sud de la France. La présence d'une population équine importante à proximité des grands lacs savoyards, haltes régulières de nombreux oiseaux migrateurs doit aussi inciter à une vigilance locale…

Cousin du West Nile, la présence de ce virus est régulièrement constatée en France. Même si c'est une zoonose mineure, sa recherche est effectuée en cas de résultats négatifs pour la grippe ou le west nile.

LES MESURES EN CAS DE SUSPICION D'UNE DE CES MALADIES VIRALES SONT LES MEMES : LA DETECTION DE 5 CADAVRES DANS UN RAYON DE 500 METRES EN MOINS D'UNE SEMAINE DECLENCHE LA COLLECTE ET LA PRISE EN CHARGE PAR LE RESEAU SAGIR RENFORCE.

CETTE COLLECTE CONCERNE MEME TOUT OISEAU SUSPECT DES LA DECLARATION DU TERRITOIRE EN RISQUE ELEVE GRIPPE COMME C'EST LE CAS CET HIVER.